

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

# Lubrizonl : toutes les écoles rouvrent lundi 30 septembre après un nettoyage « à grande eau »

Margot NICODEME

4-5 minutes

---

C'est in extremis que l'Éducation nationale a informé les habitants de la métropole rouennaise de la réouverture — ou non — des établissements scolaires fermés jeudi 26 septembre suite à l'incident de l'usine chimique Lubrizonl. [La liste définitive a en effet été publiée](#) dimanche 29 septembre, à partir de 18 h par l'académie de Rouen sur son site internet.

Plus tôt dans la journée, la rectrice Christine Gavini-Chevet a tenu une conférence de presse au sein de l'école Vauquelin-Dubocage, située rive gauche, en présence du maire de Rouen, Yvon Robert, de l'inspecteur d'académie, Olivier Wambecke, et d'Élise Noguera, directrice générale adjointe à l'Agence régionale de santé (ARS). La responsable est revenue sur l'apparition de suie, « *sous forme de traces ou de galettes* », dans certaines zones de l'agglomération qui, après analyse de l'ARS, « *ne sont pas considérées comme toxiques. Cependant, l'Éducation nationale ne souhaite pas que les élèves soient en contact avec ces suies.* » [La « précaution » de mettre à l'abri les « personnes vulnérables »](#) que sont les enfants s'est donc imposée rapidement, toujours d'après la rectrice. « *Entre 7 h 45 et 8 h 30 [jeudi 26 septembre], nous avons appelé les directeurs*

*d'établissement et avons doublé ces appels de SMS, dès 9 h »,*  
informe-t-elle.

## **55 000 personnes concernées**

Dès le lendemain de l'incendie, vendredi, une vaste opération de nettoyage des écoles, qui se poursuivait dimanche, a été mise en place par les collectivités territoriales\*. Au total, 154 d'entre elles — 135 écoles maternelles et élémentaires, 17 collèges et 2 lycées — ont été « *lavés à grande eau* », traces de suie ou non. « *La décision a été prise de rouvrir l'ensemble des sites nettoyés, ce lundi, et de laisser fermés ceux où des traces de suie pourraient être constatées.* »

Pour la suite des événements, les enseignants et les personnels encadrants assureront un travail pédagogique auprès des plus jeunes sur la gestion de la crise et l'Éducation nationale forme actuellement une équipe de médecins qui ira au-devant des élèves.

Les chiffres communiqués hier par Olivier Wambecke faisaient état, à 14 h, de 40 établissements toujours clos, essentiellement dans la privé. Dans la soirée, le diocèse confirmait que la totalité des établissements rouvrent ce lundi matin. Yvon Robert, de son côté, rapporte que 237 établissements sur le territoire métropolitain ont été fermés, « *d'après le principe de précaution appliqué par les maires des communes* », et que cela a touché quelque 55 000 personnes. Il précise que les équipes sur le terrain de la Direction des espaces publics et naturels (DEPN), ont, pendant les opérations de nettoyage, portaient des gants, des masques, ainsi que des combinaisons à usage unique. Les bacs à sable, « *plus complexes à traiter* », ont été bâchés de façon à ce que les enfants n'y aient pas accès. Du côté de l'ARS, le ton est rassurant : un nettoyage à l'eau aussi bien des

espaces extérieurs qu'intérieurs suffit. Si jamais il restait des traces, « *il faudrait nettoyer à nouveau* ».

L'école Vauquelin-Dubocage n'a pas été la seule « visitée » dimanche : le matin même, le président de Région, Hervé Morin, s'est rendu au lycée Flaubert à Rouen, avec le secrétaire général de l'académie de Rouen, Mostefa Fliou, et Jean-Marc Guérard, le proviseur. Il a indiqué que les salles de classe seraient aérées bien avant l'arrivée des élèves ce matin. Les élèves internes, eux, ont regagné leurs chambres dimanche soir.

**\* Les communes ont la responsabilité des écoles, le Département des collèges et la Région des lycées.**

EELV Rouen, Décidons Rouen et Génération. s Rouen Métropole se proposent de créer un collectif afin de déposer une plainte et appellent à rejoindre la manifestation organisée mardi 1er octobre à 18 h, devant le palais de justice.

La pétition lancée vendredi pour une enquête sanitaire et environnementale sur les conséquences de l'incendie du Lubrizol recueillait dimanche après-midi 41 200 signatures.

Représentées par les avocats Jonas Haddad et Grégoire Leclerc, cinq personnes ont décidé de porter plainte contre X. L'association Robin des Bois envisageait vendredi d'en faire de même.